

expo?quiz

ÉGALITÉ, PARLONS-EN !

« GUIDE PRATIQUE D'UTILISATION »



Outil de sensibilisation et de prévention autour de l'égalité et des discriminations

Ce guide a pour objet de donner des clefs d'utilisation de cet outil de débat et de réflexion « expo-quiz », des idées et des pistes qui permettent de susciter et/ou de prolonger des actions de sensibilisation.



SOMMAIRE

Données générales.....	Page 2
Objectifs - Concept - Publics	
Présentation de l'Expo-quiz.....	Pages 2 à 3
Déroulement de l'animation expo-quiz.....	Page 3
Préparation - Avant la visite - Visite de l'expo-quiz - Après la visite	
Contenu de l'expo-quiz.....	Pages 4 à 14
Des pistes pour prolonger l'action.....	Page 15
D'autres expos-quiz à découvrir.....	Page 16

DONNÉES GÉNÉRALES

1. OBJECTIFS

- Sensibiliser les publics à la problématique complexe de l'égalité en leur donnant une vue globale sur les différents types de discriminations.
- Permettre aux institutions de susciter la mise en place de temps de rencontre, d'échanges et de débat et d'accompagner des actions de sensibilisation et de prévention dans les domaines de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.
- Aider les acteurs du monde éducatif à parler de ce sujet avec les jeunes, que ce soit pendant le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, en famille, à l'occasion de manifestations.

2. CONCEPT

> UNE OCCASION POUR EN PARLER

Une expo-quiz est un concept original d'animation qui permet de créer de manière simple et autonome, des temps de débat, d'échanges et de réflexions

Une expo-quiz est composée de 10 kakémonos quadrichromie (toile indéchirable très résistante MI, non inflammable), format 85 cm x 150 cm (l x h), et est accompagnée des documents « Vos réponses ! » (4 pages A5) et « Solutions ! » (4 pages A5)

> UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER LES MEDIATEURS

Le présent guide donne des clés pour que chacun, en fonction de ses objectifs et de ses sensibilités, puisse s'approprier au mieux l'outil. Il donne des conseils d'exploitation et des pistes d'usages.

3. PUBLICS

Cette expo-quiz est plus particulièrement accessible aux adolescents et jeunes adultes dans le cadre d'un parcours accompagné.

PRÉSENTATION DE L'EXPO-QUIZ

1. PRINCIPE

L'expo-quiz s'appuie sur une iconographie forte et un quiz de 17 questions qui balaye les principaux critères de discriminations définis par la loi.

2. PARCOURS PÉDAGOGIQUE

L'expo-quiz est conçue comme un parcours pédagogique au cours duquel le public est amené à découvrir le sujet en décryptant différents types d'images (illustrations originales type dessins de presse, visuels de campagnes institutionnelles de communication) et en s'interrogeant à travers les différentes questions du quiz. En suscitant la surprise et la curiosité, tout au long du parcours ou à la fin, l'expo-quiz peut être le prétexte d'échanges et de débats.

3. OUTIL AUTONOME

L'expo-quiz est conçue pour être utilisée de manière autonome. Le médiateur doit rester neutre et ne porter aucun jugement de valeur. Il doit se mettre en situation de déclencheur de parole et d'écoute. Il n'est pas obligatoirement en position de transmission de savoir, il doit plutôt être un relais pour trouver l'information et/ou créer des contacts avec des spécialistes.

4. DES CADRES VARIÉS D'UTILISATION

L'expo-quiz peut s'adapter à de très nombreux contextes d'utilisation :

- dans un lieu unique au même titre qu'une exposition classique (centre social ; centre de loisirs ; médiathèque ; CDI de collège ou de lycée ; MJC ; musée...)
- dans un lieu de passage (accueil de mairie, de centre social, de collège ou de lycée... ; médiathèque ; théâtre ; galerie commerciale...),
- faire l'objet d'un parcours (type jeu de piste) : répartition des kakémons dans le cadre d'une manifestation (en intérieur ou en plein air), de la découverte d'un quartier... ,
- (avec des jeunes) utilisation sans restriction durant les temps : scolaire, périscolaire, de loisirs... ,
- venir en appui d'un événement prévoyant une animation sur la thématique de l'égalité et des discriminations.

5. MISE EN ŒUVRE SIMPLE :

- Transport facile de l'ensemble dans une housse (sans nécessité de disposer d'un véhicule). Poids total : 10 kg.
- Différentes formes d'accrochage (profilé haut avec anneaux de suspension coulissants) en fonction du type d'animation : *paper-board*, tableau, cimaises, grilles...

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

1. PRÉPARATION

- Avant de commencer, visualisez l'ensemble des outils afin de vous faire une idée globale des contenus et des possibilités d'utilisation.
- Prévoyez d'installer l'expo-quiz dans un espace permettant la circulation des participants.
- Photocopiez les documents « Vos réponses ! » et « Solutions ! » pour que chaque équipe en ait un exemplaire (suggestion: pour bien les distinguer, photocopier le document « Vos réponses ! » sur du papier blanc et « Solutions ! » sur du papier de couleur). Le premier sera remis avant la visite, le second après.
- IMPORTANT ! N'oubliez pas de prévoir des crayons pour les participants.

2. AVANT LA VISITE

- Expliquez la thématique en quelques mots ;
- Sachez que le parcours peut être réalisé individuellement ou en équipes (de préférence, pour susciter l'échange et l'argumentation) ;
- Avant le parcours, distribuez le document « Vos réponses ! ». Il reprend l'ensemble des questions de l'expo-quiz. Pendant la visite, chaque participant répondra directement aux questions en cochant les cases de son document.

3. VISITE DE L'EXPO-QUIZ

- Comptez 20 à 30 minutes de parcours : c'est le temps idéal pour lire et répondre, dans de bonnes conditions, à chaque question ;
- Des adultes peuvent être présents sur le parcours pour accompagner les visiteurs, répondre à d'éventuelles questions et encourager leur participation ;
- Notez les remarques des participants que vous entendrez pour amorcer le débat après le parcours.

4. APRÈS LA VISITE

> UN TEMPS POUR DIALOGUER

L'expo-quiz suscite des questions, des réflexions. Après la visite, un temps de discussion (même court), animé par un adulte ou des jeunes, permet aux participants d'échanger entre eux, et les invite à présenter leurs opinions ou à relater leurs expériences. L'échange permet d'obtenir des réactions « à chaud », des remarques spontanées. C'est un moment où l'on peut revenir sur les paroles dites lors du parcours par les participants. Ce temps est important car les participants ne doivent pas rester avec des idées reçues et des préjugés. La réflexion et le débat engagés grâce aux questions sont propices à une meilleure compréhension et à une meilleure assimilation des messages.

> DISTRIBUTION DU DOCUMENT « SOLUTIONS ! »

Au moment où vous le jugerez opportun, vous pourrez remettre le document « Solutions ! » aux participants pour qu'ils vérifient leurs réponses.

Recommandations

Lors des échanges : le médiateur accompagne les participants vers une réflexion autonome. Un « contrat moral » peut être passé avec les participants : chacun peut s'exprimer librement, avec ses mots, en respectant les autres (ne pas se moquer, ne pas donner de nom si l'on parle d'une personne) ; ce qui est dit ne sera pas répété en dehors du groupe.

CONTENU DE L'EXPO-QUIZ

ORGANISATION DE L'EXPO-QUIZ ET DES KAKÉMONOS

L'expo-quiz s'articule autour de 10 kakémonos. Le kakémono 1 présente l'outil. Les kakémonos suivants sont tous structurés de la même manière, sur la base de quatre niveaux de lecture :

ZOOM SUR LA LECTURE D'IMAGE

Un dessin de presse peut être interprété de différentes manières suivant le contexte et les publics. L'équipe éditoriale et l'illustrateur peuvent prendre partie, dénoncer, se moquer, critiquer ou mettre en perspective... Le dessin de presse qui introduit chaque kakémono peut faire l'objet d'échanges et être l'occasion d'un travail de lecture d'image avec les participants. Ce travail permet d'étudier, décoder et commenter les illustrations.

L'analyse des dessins de presse peut se faire en trois temps :

1. Inventaire des éléments qui composent l'illustration
2. Description simple de la situation
3. Interprétation de l'illustration : qu'ont voulu montrer les auteurs ? Quels sont les messages ?...

Niveau 2 : Quiz

Des questions pour aborder plus facilement le sujet et engager l'échange. Chaque question peut faire l'objet d'un mini-débat.

ÉTRE ÉGAUX, C'EST AVOIR LES MÊMES DROITS.

Discriminer.

LES DISCRIMINATIONS SONT DES DÉLITS PUNIS PAR LA LOI.

MOINS DE 18 ANS ? PLUS DE 18 DROITS ! SAISISSEZ LA COTISATION 2016-2017

Niveau 1 : Le dessin

Une illustration originale type dessin de presse qui sert d'accroche et permet d'entamer la discussion et le débat.

Niveau 3 :

Un texte informatif court apportant une information-clé, une définition...

Niveau 4 : un visuel de campagne institutionnelle de communication, une affiche...

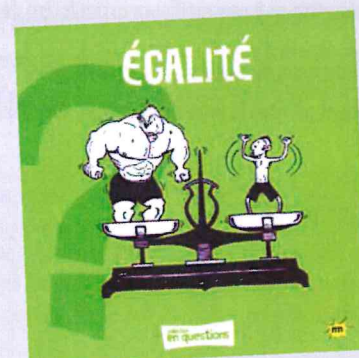
pour appuyer le message principal et élargir éventuellement le débat

UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE

"Égalité", collection En questions (16 pages) - Le Moutard

En 6 chapitres, la publication propose au lecteur de mieux connaître les réalités et les enjeux de l'égalité et des discriminations. Elle est conçue de manière intemporelle et vient en appui de l'expo-quiz afin d'enrichir les connaissances des participants et d'approfondir les thématiques développées.

Plus d'infos sur www.lemoutard.fr



« ÉGALITÉ, PARLONS-EN ! » EN UN COUP D'ŒIL

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
K1	Kakémono introductif présentant l'expo-quiz		
K2		<p>Q.1 ÊTRE ÉGAUX, C'EST AVOIR LES MÊMES DROITS. Cette notion d'égalité de tous les citoyens n'a pas toujours existé. En France, elle est née avec la Révolution de 1789.</p> <p>Q.2 LES DISCRIMINATIONS SONT DES DÉLITS PUNIS PAR LA LOI. Toute personne coupable de discrimination risque, au maximum ?</p>	Discriminer
K3		<p>Q.3 QUE L'ON SOIT JEUNE OU ÂGÉ, LA DISCRIMINATION PEUT NOUS TOUCHER. « Cherche vendeur, homme ou femme, entre 25 et 45 ans ». Cette offre d'emploi est-elle permise ou interdite ?</p> <p>Q.4 LE SEXISME, C'EST DÉVALORISER CEUX QUI NE SONT PAS DU MÊME SEXE. Cette discrimination concerne qui ?</p>	Les mêmes droits pour les femmes et les hommes ?
K4		<p>Q.5 LA TAILLE, LE POIDS, L'ALLURE, LA FACON DE S'HABILLER... FONT NOTRE APPARENCE. Ces affirmations sont-elles vraies ou fausses : un garçon efféminé est forcément homosexuel / On devient obèse par fainéantise. Si l'on était actif, on ne grossirait pas / Ceux qui portent des lunettes sont souvent des « intellos »</p> <p>Q.6 TOUTES NOS PARTICULARITÉS PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES SONT INSCRITES DANS NOS GÈNES. Aujourd'hui, les tests génétiques permettent d'identifier la prédisposition d'une personne à certaines maladies. Au regard de ces résultats, un assureur a le droit de refuser d'assurer une personne. Vrai ou faux ?</p>	Les gènes
K5		<p>Q.7 EN FRANCE, UN PRINCIPE GARANTIT LA LIBERTÉ DE PRATIQUER SA RELIGION. quelle qu'elle soit, dans le respect des lois. Lequel ? (démocratie, laïcité, citoyenneté)</p> <p>Q.8 ÊTRE VÉGÉTARIEN, FUMEUR, COLLECTIONNEUR, PRATIQUER LE YOGA.... Les modes de vie des uns et des autres ne peuvent en aucun cas justifier une discrimination, même si on ne les approuve pas. Vrai ou faux ?</p>	Vie privé sur le net
K6		<p>Q.9 L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EST UN DROIT, grâce à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Une personne avec un handicap peut avoir des activités, des passions, faire des projets d'avenir... Quel point commun y a-t-il entre Jamel Debbouze, Marilyn Monroe, Beethoven et l'ancien président américain Roosevelt ?</p> <p>Q.10 LES MALADIES CHRONIQUES : ASTHME, ÉPILEPSIES, DIABÈTE, HANDICAP, ALLERGIES... sont souvent source de discrimination. Elles concernent, en France, environ combien de personnes ?</p>	Les différents types de handicap
K7		<p>Q.11 SELON UN TESTING, UN CANDIDAT POUR UN LOGEMENT, SANS CRITÈRE DISCRIMINATOIRE, A 75% DE CHANCE DE L'OBTENIR APRÈS UNE VISITE. Une femme seule avec enfants faisant la même demande (à niveau de vie équivalent) a, quant à elle, combien de chances de l'obtenir ?</p> <p>Q.12 LES EMPLOYEURS REFUSENT PARFOIS D'EMBAUCHER DES FEMMES Est-ce légal ?</p>	Discrimination à l'embauche
K8		<p>Q.13 HOMOSEXUALITÉ : ATTIRANCE ÉMOTIONNELLE ET SEXUELLE POUR UNE PERSONNE DU MÊME SEXE L'homosexualité est souvent l'objet d'insultes dégradantes et de comportements de rejet ou d'exclusion, notamment sur les terrains de sport.</p> <p>Q.14 ÊTRE BLANC OU NOIR, VENIR D'UN AUTRE PAYS... Soutenir que les Noirs sont plus forts que les Blancs, c'est : une réalité ou un préjugé ?</p>	56% des Européens convaincus que d'être d'une autre origine ethnique est un désavantage
K9		<p>Q.15 UNE ENTREPRISE A-T-ELLE LE DROIT D'INTERDIRE À DES SALARIÉS D'ADHÉRER À UN PARTI POLITIQUE ?</p> <p>Q.16 DANS SA VIE ÉTUDIANTE ET PROFESSIONNELLE, CHACUN A LE DROIT D'AVOIR UNE ACTIVITÉ SYNDICALE. En France, ce droit a été défini par une loi votée en quelle année ?</p>	La libre communication des pensées et des opinions
K10		<p>Q.17 SI VOUS ÊTES OU PENSEZ ÊTRE VICTIME DE DISCRIMINATION, QUE FAITES-VOUS ?</p>	

CONTENU DE L'EXPO-QUIZ

KAKÉMONO 2

Éléments clés introductifs sur les discriminations

Lutte contre les discriminations et respect des différences sont étroitement liés.

Question 1

Réponse = Vrai

La notion d'égalité n'est pas nouvelle, elle n'a cependant pas toujours existé et ne va donc pas forcément de soi.

Question 2

Réponse = 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende

Les discriminations ne sont pas anodines : ce sont des délits sévèrement punis par la loi.
D'autres infos :
- Eduscol - ministère de l'éducation nationale
Prévenir les pratiques discriminatoires à l'école



EXPO QUIZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

ET NON, MESSIEURS, CECI N'EST PAS DE LA DISCRIMINATION !



ÊTRE ÉGAUX, C'EST AVOIR LES MÊMES DROITS.

QUESTION 1

Cette notion d'égalité de tous les citoyens n'a pas toujours existé. En France, elle est née avec la Révolution de 1789.

→ Vrai → Faux

Discriminer, c'est traiter un individu ou un groupe social différemment des autres en fonction de critères particuliers. Les critères définis par la loi (art. 225-1 du code pénal - au 1^{er} septembre 2016) : activités syndicales, âge, apparence physique, caractéristiques génétiques, convictions religieuses, état de grossesse, handicap, état de santé, mœurs, opinions politiques, lieu de résidence, précarité, orientation sexuelle, origine, sexe, situation de famille, patronyme, appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation, une race.

LES DISCRIMINATIONS SONT DES DÉLITS PUNIS PAR LA LOI.

QUESTION 2

Toute personne coupable de discrimination risque, au maximum :

- 5.000 euros d'amende
- 1 an de prison et 10.000 euros d'amende
- 3 ans de prison et 45.000 euros d'amende



Zoom encadré

Discriminer,

c'est traiter un individu ou un groupe social différemment des autres en fonction de critères particuliers. Les critères définis par la loi (art. 225-1 du code pénal - au 1^{er} septembre 2016) : activités syndicales, âge, apparence physique, caractéristiques génétiques, convictions religieuses, état de grossesse, handicap, état de santé, mœurs, opinions politiques, lieu de résidence, précarité, orientation ou identité sexuelle, origine, sexe, situation de famille, patronyme, appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation, une race.

Liste des critères prohibés sur le site du Défenseur des droits :
www.defenseurdesdroits.fr



L'institution " Le Défenseur des Droits " a pour mission de protéger et promouvoir les droits et libertés de chacun et garantir l'égalité, en matière de relations avec les services publics, droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et déontologie de la sécurité.

Plus d'infos :

www.defenseurdesdroits.fr



Certaines différenciations sont autorisées, pour des questions de sécurité, par exemple.



Question 3

Réponse = Interdite : quel que soit l'emploi recherché, toute mention d'âge est proscrite, sauf justification légale.

La discrimination par l'âge concerne aussi bien les plus jeunes que les plus âgés.



Question 4

Réponse = Concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Le sexisme ne concerne pas seulement les femmes.

Plus d'infos sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur le site du Laboratoire de l'Égalité :

www.laboratoiredelegalite.org



EXPO? QUIZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

DISCRIMINATION!

ÂGE
QUE L'ON SOIT JEUNE OU ÂGÉ, LA DISCRIMINATION PEUT NOUS TOUCHER.

QUESTION 3 « Cherche vendeur, homme ou femme, entre 25 et 45 ans ». Cette offre d'emploi est :

- Permise : les entreprises ont besoin de préciser l'âge pour affiner leurs recherches.
- Interdite : quel que soit l'emploi recherché, toute mention d'âge est proscrite, sauf justification légale.

SEXE
LE SEXISME, C'EST DÉVALORISER CEUX QUI NE SONT PAS DU MÊME SEXE.

QUESTION 4 Cette discrimination :

- Concerne aussi bien les hommes que les femmes.
- Concerne seulement les femmes : c'est toujours elles qui sont discriminées.
- Aujourd'hui, avec l'évolution des mentalités, le sexisme n'existe plus.

Les mêmes droits pour les femmes et les hommes ?
En France, c'est plutôt récent. Les femmes ont par exemple eu le droit de vote en 1944 seulement. En 1946, la Constitution française proclame pour la première fois l'égalité des droits des hommes et des femmes dans tous les domaines. Jusqu'en 1965, elles ne pouvaient pas travailler sans l'autorisation de leur mari.

PAS DE CADEAUX POUR LE SEXISME

Crédit et illustration : le monde par le jeu / www.laboratoiredelegalite.org

Zoom encadré

Les mêmes droits pour les femmes et les hommes ?

En France, c'est plutôt récent. Les femmes ont par exemple eu le droit de vote en 1944 seulement. En 1946, la Constitution française proclame pour la première fois l'égalité des droits des hommes et des femmes dans tous les domaines. Jusqu'en 1965, elles ne pouvaient pas travailler sans l'autorisation de leur mari.

Plus d'informations sur le site du Ministère des droits des femmes :

<http://femmes.gouv.fr>



Réflexion autour des jouets souvent porteurs de clichés (ex. : filles et garçons)

Critères de discrimination : apparence physique et caractéristiques génétiques

Ce qui peut être considéré comme une norme pour certains ne l'est pas forcément pour d'autres.

Question 5
Réponse = Toutes les réponses sont fausses

Les préjugés sont souvent source de rejet et de discrimination.

Question 6
Réponse = Faux

Si les avancées de la science sont utiles pour lutter contre les maladies, ne faut-il pas cependant prendre garde aux dérives ?

EXPO? OUFZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

Waaaa l'autre... Il porte encore des pantalons...
La honte...
Pfff...

...

APPARENCE PHYSIQUE
LA TAILLE, LE POIDS, L'ALLURE, LA FAÇON DE S'HABILLER... FONT NOTRE APPARENCE.

QUESTION 5
Ces affirmations sont-elles vraies ou fausses ?

- Un garçon efféminé est forcément homosexuel. Vrai Faux
- On devient obèse par fainéantise. Si l'on était actif, on ne grossirait pas. Vrai Faux
- Ceux qui portent des lunettes sont souvent des « intellos ». Vrai Faux

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉTIQUES
TOUTES NOS PARTICULARITÉS PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES SONT INSCRITES DANS NOS GÈNES.

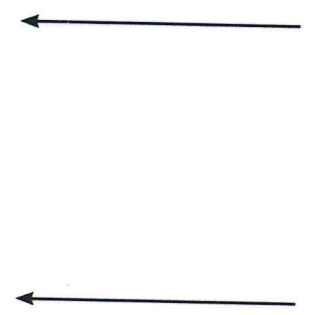
QUESTION 6
Aujourd'hui, des tests génétiques permettent d'identifier la prédisposition d'une personne à certaines maladies. Au regard de ces résultats, un assureur a le droit de refuser d'assurer une personne. C'est : Vrai Faux

Les gènes
sont les informations qui transmettent les caractères héréditaires d'un individu. Ils sont situés sur les chromosomes présents dans chacune des cellules de notre corps. L'ensemble des gènes représente une sorte de programme du corps humain. Chaque gène apporte une information particulière (couleur des cheveux, groupe sanguin...).

Tous les mal, en dit, en explique...
1 = 1
intolérance = 0

Crédit et conseil en image www.kakemono.org

Zoom encadré
Les gènes
sont les informations qui transmettent les caractères héréditaires d'un individu. Ils sont situés sur les chromosomes présents dans chacune des cellules de notre corps. L'ensemble des gènes représente une sorte de programme du corps humain, chaque gène apportant une information particulière (couleur des cheveux, groupe sanguin...).



Réflexion sur la différence et la tolérance

Critères de discrimination : handicap et état de santé

Les religions du livre (Judaïsme, Christianisme, Islam), souvent présentées comme opposées, ont pourtant plusieurs mythes en commun.

Question 7
Réponse = La laïcité

La laïcité : garante de la lutte contre les discriminations liées à la liberté de pratiquer ou non une religion. Plus d'informations :
- Eduscol - Ministère de l'éducation nationale
Laïcité et faits religieux



EXPO? QUIZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

CONVICTIONS RELIGIEUSES
EN FRANCE, UN PRINCIPE GARANTIT LA LIBERTÉ DE PRATIQUER SA RELIGION,

QUESTION 7 ?
quelle qu'elle soit, dans le respect des lois. Lequel ?

- La démocratie
- La laïcité
- La citoyenneté

MŒURS
ÊTRE VÉGÉTARIEN, FUMEUR, COLLECTIONNEUR, PRATIQUER LE YOGA...

QUESTION 8 ?
Les modes de vie des uns et des autres ne peuvent en aucun cas justifier une discrimination, même si on ne les approuve pas.

- Vrai
- Faux

Vie privée sur le net
Rester en contact avec ses amis, partager ses goûts et passions... que d'opportunités offertes par les réseaux sociaux ! Mais la magie de l'internet ne doit pas faire oublier que, sur ces pages virtuelles, c'est notre vie privée que l'on dévoile. Que les employeurs s'y rendent parfois et que donner certaines informations peut ruiner des perspectives de carrière. Alors, prudence !

La distinction ne se fait pas sur la couleur de la peau!

Zoom encadré
Vie privée sur le net
Rester en contact avec ses amis, partager ses goûts et passions... que d'opportunités offertes par les réseaux sociaux ! Mais la magie de l'internet ne doit pas faire oublier que, sur ces pages virtuelles, c'est notre vie privée que l'on dévoile. Que les employeurs s'y rendent parfois et que donner certaines informations peut ruiner des perspectives de carrière. Alors, prudence !

En savoir plus sur la protection et l'information sur les risques d'internet pour les mineurs : www.internetsanscrainte.fr



Doit-on stigmatiser les êtres humains en fonction de leur statut ou de leurs habitudes de vie ?

Critères de discrimination : convictions religieuses et mœurs

Quelles situations discriminantes pour les personnes handicapées ?



Question 9

Réponse = Elles ont mené une carrière prestigieuse malgré leur situation de handicap (atrophie du bras droit de Jamel Debbouze, surdité de Beethoven, bégaiement de Marilyn Monroe et paralysie des membres inférieurs du président Roosevelt). Elles ont mené une carrière exceptionnelle respectivement dans le spectacle, la musique, le cinéma et la politique malgré leur situation de handicap. C'est bien la preuve que le handicap n'est pas un frein aux compétences.



Question 10

Réponse = 15 millions de personnes

Contrairement à certaines idées reçues, les situations de handicap concernent un grand nombre de personnes. Peut-être même très proches de nous.

EXPO? OUI?
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

C'est trop haut ! J'arrive pas à lire !
Moi non plus !

HANDICAP
L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EST UN DROIT.

QUESTION 9
grâce à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Une personne avec un handicap peut avoir des activités, des passions, faire des projets d'avenir...
Quel point commun y a-t-il entre Jamel Debbouze, Marilyn Monroe, Beethoven et l'ancien président américain Roosevelt ?

- Ces personnes célèbres ont mené un combat pour l'égalité des droits.
- Elles ont mené une carrière prestigieuse malgré leur situation de handicap.

Les différents types de handicap
Si une personne ne peut pas faire certains mouvements, on parle de handicap physique. Si elle ne voit ou n'entend pas, on parle de handicap sensoriel. S'il lui est difficile de raisonner, de se maîtriser, on parle de handicap mental ou psychique. S'il lui est difficile d'apprendre à lire et à écrire, on parle de handicap intellectuel.

ÉTAT DE SANTÉ
LES MALADIES CHRONIQUES : ASTHME, ÉPILEPSIES, DIABÈTE, ALLERGIES...

QUESTION 10
sont souvent source de discrimination. Elles concernent, en France*, plus de :

- 6 millions de personnes
- 10 millions de personnes
- 15 millions de personnes

* Rapport des Ministères de la Santé, 2007

Création et conception de l'exposition : www.asso2007.org

Zoom encadré

Les différents types de handicap

Si une personne ne peut pas faire certains mouvements, qu'elle est par exemple paralysée, on parle de handicap physique. Si elle ne voit ou n'entend pas, on parle de handicap sensoriel. S'il lui est difficile de raisonner, de se maîtriser, on parle de handicap mental ou psychique. S'il lui est difficile d'apprendre à lire et à écrire, on parle de handicap intellectuel.



Réfléchir à ses propres préjugés

Doit-on dissimuler ce que l'on est, pour rechercher un emploi, par exemple ?



Question 11
Réponse = 26% de chances de l'obtenir

Prendre conscience des discriminations liées à la situation de famille



Question 12
Réponse = Non

Prendre conscience des discriminations liées à la grossesse.
Plus d'infos sur la discrimination à l'embauche sur le site du Ministère du travail :



EXPO? QUIZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

KIT D'ENTRETIEN D'EMBAUCHE ANONYME ↓

SITUATION DE FAMILLE
SELON UN TESTING*, UN CANDIDAT POUR UN LOGEMENT, SANS CRITÈRE DISCRIMINATOIRE, A 75 % DE CHANCE DE L'OBTENIR APRÈS UNE VISITE.

QUESTION 11 Une femme seule avec enfants faisant la même demande (à niveau de vie équivalent) a, quant à elle :

- 26 % de chances de l'obtenir
- 50 % de chances de l'obtenir
- 75 % de chances également de l'obtenir

*Source : test de discrimination à accès au logement à La Réunion, 2014.

Discrimination à l'embauche
Selon la loi, un recruteur ne doit pas interroger un postulant sur son âge, sa situation familiale, la profession de son conjoint, le nombre de ses enfants (ou s'il souhaite en avoir).

ÉTAT DE GROSSESSE
LES EMPLOYEURS REFUSENT PARFOIS D'EMBAUCHER DES FEMMES POUR CAUSE DE MATERNITÉ

QUESTION 12 Est-ce légal ?
→ Oui → Non

Création et conception de l'exposition : M21 - www.laboratoiredeleegalite.fr

Zoom encadré
Discrimination à l'embauche

Selon la loi, un recruteur ne doit pas interroger un postulant sur son âge, sa situation familiale, la profession de son conjoint, le nombre de ses enfants (où s'il souhaite en avoir).



Réfléchir à la place de chacun et à l'évolution des pratiques

- Plus d'infos : Laboratoire de l'Egalité



Critères de discrimination : orientation sexuelle et origine raciale, ethnique ou nationale supposée

Si le discours prône souvent la tolérance, qu'en est-il des actes ?

Question 13
Réponses = Les insultes homophobes constituent un délit puni par la loi et l'exclusion d'un joueur en raison de son homosexualité réelle ou supposée constitue une discrimination interdite par la loi.
 Des plaisanteries ou des insultes peuvent constituer une discrimination, à partir du moment où elles sont dégradantes.
 Plus d'informations :
 - Eduscol - Ministère de l'éducation nationale
 Lutter contre l'homophobie



Question 14
Réponse = Faux, c'est un préjugé.

Les préjugés, même s'ils sont considérés comme favorisant une personne, sont sources de discrimination.
 Plus d'informations :
 - Eduscol - Ministère de l'éducation nationale
 Agir contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie



EXPO? QUIZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !

L'homophobie dans le sport, c'est super NUL !
 Nous, on a un joueur homo dans l'équipe par exemple.
 Et ça ne nous pose aucun problème !
 Ouais... Tant qu'il reste dans les cages...

ORIENTATION SEXUELLE
HOMOSEXUALITÉ : ATTRAIANCE ÉMOTIONNELLE ET SEXUELLE POUR UNE PERSONNE DU MÊME SEXE.

QUESTION 13
 L'homosexualité est souvent l'objet d'insultes dégradantes, notamment sur les terrains de sport :

- Rien de bien grave : ce sont des insultes comme les autres.
- C'est très violent, mais la loi n'y peut rien.
- Les insultes dégradantes constituent une discrimination punie par la loi.

En Europe
 56 % des Européens sont convaincus que la discrimination pour des raisons ethniques est la forme la plus répandue de discrimination au sein de l'Union Européenne.
 17 % des Européens déclarent avoir été victimes de discriminations au cours de l'année écoulée (liées au sexe, handicap, âge, origine ethnique, orientation sexuelle ou religion dans la majorité des cas).
Source : Eurobaromètre spécial 393 - Discrimination dans l'UE 2012

ORIGINE RACIALE, ETHNIQUE OU NATIONALE SUPPOSÉE
ÊTRE BLANC OU NOIR, VENIR D'UN AUTRE PAYS...

QUESTION 14
 Soutenir que les Noirs sont plus forts que les Blancs, c'est :

- Vrai, c'est une réalité
- Faux, c'est un préjugé

LE RACISME AVEC MOI, IL VA EN NOIR DE TOUTES LES COULEURS !

SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME

Création et conception de l'exposition : Y&L - www.yandl.com

Zoom encadré
 En Europe, 56 % des Européens sont convaincus que la discrimination pour des raisons ethniques est la forme la plus répandue de discrimination au sein de l'Union Européenne.
 17 % des Européens déclarent avoir été victimes de discriminations au cours de l'année écoulée (liées au sexe, handicap, âge, origine ethnique, orientation sexuelle ou religion dans la majorité des cas).
 - Source : Eurobaromètre spécial 393 – Discrimination dans l'UE 2012



Réfléchir à la manière dont les préjugés, la peur de la différence, le rejet de l'autre et donc la discrimination s'installent.
 Des informations sur les semaines d'éducation contre le racisme :



Critères de discrimination : opinions politiques et activités syndicales

Réflexion sur la liberté d'expression et la censure

Question 15

Réponse = OUI, si la sécurité, la santé ou les relations avec les clients sont mises en danger mais cette interdiction doit être justifiée.

Identifier la discrimination et comprendre les nuances du cadre légal. L'article L1321-3 du code du travail, stipule que le règlement intérieur d'une entreprise ne peut contenir de dispositions discriminant les salariés sur les critères définis par la loi. Pour autant, porter un signe d'appartenance, peut-être interdit par l'entreprise s'il met en péril la sécurité du salarié. De même, l'entreprise peut demander à un salarié en contact avec les clients de porter un uniforme afin de valoriser son image de marque.

EXPO QUIZ

ÉGALITÉ PARLONS-EN !



OPINIONS POLITIQUES

UNE ENTREPRISE A-T-ELLE LE DROIT D'INTERDIRE À DES SALARIÉS DE PORTER DES SIGNES D'APPARTENANCE POLITIQUE ?



- Oui, si la sécurité, la santé ou les relations avec les clients sont mises en danger, mais cette interdiction doit être justifiée.
- Non, la liberté d'opinion est un droit fondamental en France et une telle interdiction serait illégale.

La libre communication des pensées et des opinions

est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

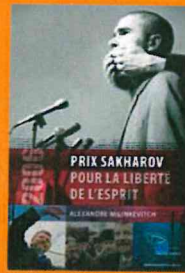
ACTIVITÉS SYNDICALES

DANS SA VIE ÉTUDIANTE ET PROFESSIONNELLE, CHACUN A LE DROIT D'AVOIR UNE ACTIVITÉ SYNDICALE.



En France, ce droit a été défini par une loi votée en :

- 1884
- 1936
- 1947



Zoom encadré

La libre communication des pensées et des opinions

est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

(Article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789)

Question 16

Réponse = 1884

Les activités syndicales sont protégées par la loi.

Pour information :

1936 = Début des congés payés en France
1947 = La loi du 30 avril 1947 stipule que le 1^{er} mai devient un jour chômé et payé en France

Réflexion sur la liberté de pensée

Plus d'informations sur le prix Sakharov :



Conclusion de l'expo-quiz

Question 17

Réponse = Vous en parlez avec des amis et vous contactez une association d'aide aux victimes ou le Défenseur des droits.

Savoir qu'il est possible de lutter contre les discriminations et vers qui se tourner. Rendez-vous sur le site du Défenseur des Droits pour trouver les coordonnées de votre délégué départemental :



EXPO QUIZ
ÉGALITÉ PARLONS-EN !



SI VOUS ÊTES OU PENSEZ ÊTRE VICTIME DE DISCRIMINATION, QUE FAITES-VOUS ?

QUESTION 17 ?

- Rien.
- Vous en parlez avec des amis.
- Vous contactez une association d'aide aux victimes ou le Défenseur des Droits.

D'autres expos-quiz® à découvrir sur : www.lemoutard-expos.fr

le moutard    

Département de la Mayenne - le moutard - www.lemoutard-expos.fr - © 2015

EXPO ? QUIZ

« ÉGALITÉ, PARLONS-EN ! »

DES PISTES POUR PROLONGER L'ACTION

- Un nouveau temps de discussion et de débat peut être prévu une semaine plus tard, pour permettre aux participants de mûrir leurs réflexions. Ce temps peut également vous permettre de compléter vos réponses aux questions posées dans le premier temps ou d'apporter les compléments d'information que vous jugerez utiles.
- Vous pouvez proposer des outils à réaliser par les participants :
 - un exposé sur un sujet précis (le handicap, la discrimination au travail, les stéréotypes homme-femme, l'origine...);
 - un atelier arts plastiques ou un atelier d'écriture sur le sujet ;
 - un blog avec un forum de discussion ;
 - un court-métrage de sensibilisation au sujet...
- Un affichage des réalisations dans le hall du collège, du lycée, du centre de loisirs, de la mairie... peut permettre de valoriser le travail des jeunes et d'inviter les familles à découvrir les travaux effectués.
- Une rencontre avec des professionnels : vous pouvez organiser une rencontre avec un spécialiste du sujet ou une personne d'une association engagée, qui témoignera de son travail.
- Vous pouvez vous inscrire dans les événements régionaux, nationaux ou internationaux liés aux luttes contre les discriminations

Vous pouvez nous aider à faire évoluer nos expo-quiz en remplissant en ligne un questionnaire d'évaluation à l'adresse ci-dessous. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et remarques à cette occasion : grâce à votre coopération, l'expo-quiz pourra s'enrichir !

<https://sphinxdeclic.com/d/s/frqlst>

